

## COVID-19 PRESS BRIEF

Le ministère de la Santé et du Bien-être tient à apporter les précisions suivantes suite à la détection d'un cas positif de la COVID-19 ce mardi 11 mai.

- Il s'agit d'une habitante de Vacoas.
- Le père de la patiente avait été détecté positif à la COVID-19 le lundi 10 mai 2021.
- Cet habitant de Vacoas s'était fait dépister dans une clinique privée dans la soirée du 10 mai 2021.
- Le résultat positif, du test PCR, à la clinique a été confirmé par le laboratoire Central du ministère de la Santé et du Bien-être.
- Lors du CONTACT TRACING, ce patient positif a déclaré aux médecins du ministère qu'il est parti se faire dépister car il fréquentait un lieu de culte où des cas positifs ont été détectés.

- L'habitant de Vacoas a également affirmé qu'il vivait avec son épouse et que le couple a une fille de 16/17 ans, ajoutant que cette dernière vivait chez sa grand-mère.
- **Les médecins du ministère ont demandé au patient si sa fille avait des examens en cours et il a affirmé que NON.**
- Le même soir, soit le 10 mai 2021, une équipe de CONTACT TRACING s'est rendue au domicile du patient à Vacoas et a constaté que son épouse et sa fille s'y trouvaient.
- Des prélèvements PCR ont été effectués sur les deux, de même que sur d'autres proches de la famille habitant dans la même cour.
- **L'équipe de CONTACT TRACING a par ailleurs demandé à tous ceux dépistés de ne pas sortir** et qu'une équipe du ministère de la Santé et du Bien-être allait les transporter dans un centre de quarantaine le lendemain, mardi 11 mai 2021.
- Ce matin (mardi 11 mai 2021), le ministère de l'Éducation, de l'Éducation supérieure, des Sciences et de la Technologie a contacté le ministère de la Santé et du Bien-être pour s'enquérir de

la situation d'une élève, venue passer un examen dans un établissement du secondaire des hautes Plaines Wilhems.

- Cette dernière s'est rendue au centre d'examens en compagnie de sa tante. Celle-ci aurait fait comprendre au responsable de l'établissement que sa nièce était la proche contact d'un patient positif et qu'il fallait l'isoler, ce qui a été fait.
- Après enquête, les autorités ont eu la confirmation qu'il s'agissait de la fille du patient détecté positif le 10 mai 2021.
- Cette dernière avait bel et bien des examens, contrairement à la réponse de son père, et s'est déplacée à l'établissement qu'elle fréquente en compagnie de sa tante, malgré l'interdiction du ministère de la Santé et du Bien-être.
- L'élève en question a été placée en quarantaine dans un premier temps, avant d'être transférée dans un centre de traitement car les résultats de son test PCR effectué la veille se sont révélés positifs.
- Même si l'élève en question a pu passer son examen en isolement et sans contact avec d'autres élèves de l'établissement, ces faits

constituent une grave entorse aux mesures sanitaires en cours et des actions légales seront initiées.

- Le ministère de la Santé et du Bien-être travaille en étroite collaboration avec le *Mauritius Examinations Syndicate* et le ministère de l'Éducation, de l'Éducation supérieure, des Sciences et de la Technologie, pour un suivi concernant la santé des élèves fréquentant cet établissement secondaire.
- Des dispositions ont aussi été prises afin que ces élèves puissent poursuivre leurs examens selon le protocole sanitaire.

**11 mai 2021**

**Ministère de la Santé et du Bien-être**